

Infrastructures

L'ONDA s'attaque à la seconde tranche de l'Aéropole de Nouaceur

L'Office va réaliser une étude de développement de la deuxième tranche de l'Aéropole de Nouaceur. Elle sera dédiée aux services avancés, à l'hôtellerie et au commerce.

Le projet de la deuxième tranche de l'Aéropole de Nouaceur est sur les rails. L'Office national des aéroports (ONDA) vient de lancer un appel d'offres pour une étude pour le développement de ce projet et son modèle de mise en œuvre. Cette seconde tranche (19,6 ha) prévoit un pôle services avancés, une zone commerciale et une zone hôtelière. Elle est appelée à compléter la première tranche, où est implanté le pôle industriel sur une surface de 102 ha.

L'aéroport de Casablanca Mohammed V dispose d'un Aéropole qui s'étend sur une superficie nette globale de 204 ha. Il comprend un pôle industriel (première tranche), une zone mixte de formation et d'activités (70 ha) et une zone logistique (13 ha). La superficie restante (19,6 ha) représente la seconde tranche, objet de l'appel d'offres. L'essentiel du pôle industriel regroupe des opérateurs de l'industrie aéronautique (60 ha) et les industries de support (42 ha). À ce jour, 57 entreprises y sont installées. Selon le cahier des prescriptions spéciales de l'AO, l'investissement global réalisé dans l'Aéropole s'élève à environ 3 milliards de DH et le



À ce jour, 57 entreprises sont installées à l'Aéropole

nombre d'emplois créés à 5.541. Pour la seconde tranche, le pôle services avancés va accaparer l'essentiel de la superficie dédiée (10,4 ha sur les 19,6). Il devrait abriter une salle de conférence, un hall d'exposition et des bureaux. Pour la zone commerciale (3,2 ha), elle est appelée à abriter un centre commercial (prêt-à-porter, restauration et d'autres services et activités de loisirs). La zone hôtelière (située à proximité du parking véhicules du terminal 2) devra s'étendre sur une superficie de 6 ha. ■

Youssef Boufous

L'essentiel du pôle industriel de l'Aéropole regroupe des opérateurs de l'industrie aéronautique (60 ha).

Aéronautique, attirer 100 nouveaux acteurs

Le secteur de l'aéronautique regroupe aujourd'hui 110 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars US et emploient 11.000 personnes. Selon le ministère du Commerce et de l'Industrie, le secteur enregistre un taux de croissance annuel moyen de 17%. Pour le gouvernement, le Royaume a réussi à se positionner en tant que «base aéronautique performante, compétitive et diversifiée», qui a attiré des acteurs mondiaux de renom et de nouveaux métiers couvrant des filières variées.

D'ici 2020, le gouvernement vise la création de 23.000 nouveaux emplois (pour atteindre le triple de l'effectif actuel), la réalisation de 16 milliards

de DH chiffre d'affaires (doubler le CA actuel), un taux d'intégration local porté à 35% et l'implantation de 100 nouveaux acteurs. La conjoncture mondiale est particulièrement porteuse pour atteindre ses objectifs, de l'avis du département de l'Industrie. Sur les 20 prochaines années, les prévisions tablent sur le doublement de la flotte mondiale et la construction de près de 35.000 avions et un carnet de commandes pleins pour les 10 prochaines années. Et comme le secteur est soumis à une forte concurrence, ses acteurs sont en quête incessante de coûts de production réduits. Ce qui vaut au Royaume d'être une destination de choix pour les équipementiers.